



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Assemblée régulière du 5 novembre 2020

- | | |
|------------|--|
| 2020-11-85 | Adoption de l'ordre du jour |
| 2020-11-86 | Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 1 ^{er} octobre 2020 |
| 2020-11-87 | Adoption d'une politique d'accès et de divulgation d'information |
| 2020-11-88 | Comptes à recevoir |
| 2020-11-89 | Comptes à payer |
| 2020-11-90 | Disposition d'équipements excédentaires – Centre de services partagés du Québec – Véhicule
autopompe Ford Cargo 8000 |
| 2020-11-91 | Fin de la période de probation – Pompier-préventionniste |
| 2020-11-92 | Démission – Maxime Chagnon |
| 2020-11-93 | Mesure disciplinaire de suspension – Employé 1404 |
| 2020-11-94 | Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des
pompiers volontaires ou à temps partiel pour l'année 2021-2022 |
| 2020-11-95 | Levée de l'assemblée |



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Le 6 novembre 2020

À une séance régulière du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue à huis clos par vidéoconférence compte tenu de l'arrêté ministériel en vigueur en raison de la crise de la COVID-19, le 5 novembre 2020 à quinze heures (15h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents :

Messieurs, Denis Chalifoux, président, Richard Forget, vice-président, Sébastien Lajoie, directeur et secrétaire-trésorier, Carl De Montigny, Michel Bazinet, et madame Anne Guylaine Legault, membres.

Étaient également présents : monsieur Daniel Charette, membre substitut et Gabrielle Labonté, secrétaire

Ouverture de la séance

2020-11-85

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée;

CONSIDÉRANT QUE

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2020-11-86

Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} octobre 2020

CONSIDÉRANT QUE

le directeur a remis une copie de ce procès-verbal au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} octobre 2020.

ADOPTÉE

Retiré

Adoption d'une politique d'accès et de divulgation d'information

2020-11-87

Comptes à recevoir

Il est proposé par Anne Guylaine Legault, membre



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à recevoir au 29 octobre 2020.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2020-11-88

Comptes à payer

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à payer au 29 octobre 2020, au montant de 72 182.30 \$.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2020-11-89

Disposition d'équipements excédentaires – Centre de services partagés du Québec – Véhicule autopompe Ford Cargo 8000

CONSIDÉRANT QUE

la Régie a signé une entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) – Gestion et disposition des biens, organisme responsable d'appel d'offres, pour la fourniture de services spécialisés pour la gestion des biens excédentaires ;

CONSIDÉRANT QUE

la Régie désire se départir d'un véhicule incendie ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise :

- la vente du véhicule incendie mentionné dans l'annexe A ci-jointe faisant partie intégrante de la présente résolution, par l'entremise du CSPQ – Gestion et disposition des biens, organisme responsable d'appel d'offres.
- le directeur à signer pour et au nom de la RIDM tous les documents requis aux fins de l'exécution de la présente résolution.

ANNEXE A

Quantité	Description
1	Véhicule autopompe, Ford Cargo 8000, année 1993 N° de série : 1FDYH84PVA27425

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

ADOPTÉE

2020-11-90

Fin de la période de probation – Pompier-préventionniste

CONSIDÉRANT QUE

le conseil a adopté la résolution 2020-05-47 prolongeant la période d'entraînement et de familiarisation de Steven Boutin, pompier-préventionniste, de six (6) mois supplémentaires, soit jusqu'au 7 novembre 2020, afin que celui-ci se conforme à l'article 10 de la convention collective ;

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Boutin s'est conformé à l'article 10 de la convention collective ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts confirme le statut de pompier-préventionniste de monsieur Steven Boutin, le tout effectif à compter du 7 novembre 2020.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2020-11-91

Démission – Maxime Chagnon

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Maxime Chagnon a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Anne Guylaine Legault, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Maxime Chagnon, effective le 28 septembre 2020.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2020-11-92

Mesure disciplinaire de suspension – Employé 1404

CONSIDÉRANT

la gravité des faits et gestes posés par l'employé matricule 1404 le 16 octobre 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE

le directeur recommande la suspension de l'employé matricule 1404 pour une période de 4 semaines;



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise la suspension de l'employé matricule 1404, pour une période de 30 jours, soit du 16 octobre au 14 novembre 2020 inclusivement.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

2020-11-93

Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel pour l'année 2021-2022

CONSIDÉRANT QUE

le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE

ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'

en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE

ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE

ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE

la Régie incendie des Monts désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE

Régie incendie des Monts prévoit la formation de 5 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE

la Régie incendie des Monts doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Laurentides en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Anne Guylaine Legault, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts présente une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Laurentides, le tout tel que détaillé à l'annexe ci-jointe.

Régie incendie des Monts		
Pompier I	Officier non urbain	Désincarcération (hors programme)
5	5	8

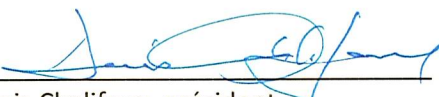
QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

Période de questions d'ordre général

2020-11-94

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Anne Guylaine Legault, membre, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 15h08.



Denis Chalifoux, président



Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier